

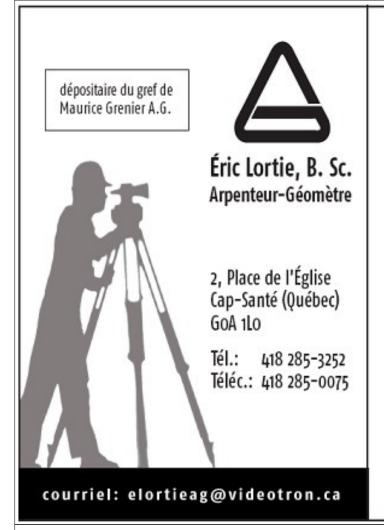
Une voie de choix Une voie de choix

Édition novembre 2017, no 9

La Ville de Portneuf remercie les citoyens pour leur compréhension et leur collaboration dans le contexte des travaux majeurs en cours sur le territoire et des fuites dans le réseau de distribution qui ont perturbé l'approvisionnement en eau, les 5 et 6 novembre, dans le secteur sud. L'ouverture et la proactivité des citoyens contribuent de façon s'eniferative à la réalisation de ces travaux de réfection et de réparation. Notre le compé est de vous faire bénéficier de services muricipaux de qualité! Merci!

Medileu Gingras Directeu genéral | Ville de Rojkweu

Photo crédi t: Pierre Chaquette





655 B, de l'Église Portneuf (Québec) G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532 Télécopieur : 418 286-4977

Si vous souhaitez faire paraître une publicité, contactez-nous au 418 286-3844 poste 21

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB AU WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année. - Le format Word est requis.

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le **jeudi 7 à 12h00 pour l'édition de décembre** prochain.

Note: Dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

À surveiller: la prochaine parution du journal municipal sera le <u>22 décembre 2017</u>.

Mario Alain, maire 418 286-3844 poste 23 maire@villedeportneuf.com

Chantale Hamelin, conseillère au poste #1: 418 286-6910 chantale.hamelin@villedeportneuf.com

Marc Rivard, conseiller au poste #2: 418 286-6032 marc.rivard@villedeportneuf.com

Gérard Gilbert, conseiller au poste #3: 418 286-4239

gerard.gilbert@villedeportneuf.com

Joëlle Genois, conseillère au poste #4 : 418 455-5975

joelle.genois@villedeportneuf.com

Gilles Bédard conseiller au poste #5 : 418 286-6092

gilles.bedard@villedeportneuf.com

Bruno Cormier, conseiller au poste #6: 418 326-1837

bruno.cormier@villedeportneuf.com



Monsieur Mario Alain, maire

Prochaine séance ordinaire: le lundi 11 décembre 2017 à 19h30 (297, 1re Avenue)



Séance extraordinaire, budget (21 décembre, 19h00 — v. page 6)

Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE **GREFFE** TRÉSORERIE INSPECTION MUNICIPALE SERVICE des LOISIRS SERVICE des TRAVAUX PUBLICS SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE Bibliothèque LA DÉCOUVERTE Bibliothèque LE SIGNET CONTRÔLE ANIMALIER

Mathieu Gingras poste 26 France Marcotte poste 24 Danielle M. Bédard poste 32 Julie Vallée poste 25 Anaïs Jardon poste 28 Denis Dion (418 808-8084) Éric Savard (418 520-7471) Marcelle Thibault (418 286-6465) Chantale Hamelin (418 286-6910) Kathleen Marcotte (418 284-3061)

Hôtel de ville: 297, 1re Avenue, Portneuf, Québec, GOA 2YO

www.villedeportneuf.com tél.: 418 286-3844 fax: 418 286-4304

courriel: info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS: 418 808-8084 (urgence)

LOISIRS: 418 286-3844 poste 28—courriel: loisirs@villedeportneuf.com

EN CAS D'URGENCE: 911

- Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2017
- Dépôt du bordereau de correspondance
- Adoption des comptes à payer : 494 277.07\$
- Adoption du second projet de règlement 203 modification à différents articles au règlement de zonage #116
- Adoption du règlement 202 créant une zone C-4
- Assemblée de consultation, règlement 204, plan d'urbanisme création zone C-4
- Adoption du règlement 204, plan d'urbanisme création zone C-4
- Dérogation mineure, 401 405, 1^{re} Avenue
- Dérogation mineure, 238, rue des Boisés
- Réclamation taxes municipales
- Autorisation de paiement #2, réfection hôtel de ville
- Autorisation de paiement #1, réfection rue St-Charles et chemin Neuf
- Autorisation de paiement#1, réfection rue de la Grève
- Autorisation de paiement#1, réfection rang de la Chapelle
- Honoraires professionnels, Groupe EnvironneX inc.
- Mandat étude géotechnique et caractérisation environnementale, implantation réservoir d'eau
- Achat de terrain, voie de contournement
- Projet Optique Portneuf
- Clôture, parc des générations
- Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.
- Nomination d'un maire suppléant
- Nomination de représentants MRC de Portneuf
- Nomination de représentant à la RRGMRP
- Mandat Me Raynald Leclerc, rue Richard



La version originale
des procès-verbaux est
disponible sur le site internet
de la ville à
l'adresse suivante:
www.villedeportneuf.com

AVIS PUBLICS

Ville de Portneuf

M.R.C. de Portneuf

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin d'ajouter un alinéa à la sous-section 10.2.2, d'ajouter un paragraphe à l'article 11.1.4.2, modifier le paragraphe 2 de la sous-section 7.2.2, modifier le tableau du paragraphe 4 de la sous-section 7.2.4

1. Objet du projet de règlement

Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 novembre 2017, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté un second projet de règlement intitulé « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin d'ajouter un alinéa à la soussection 10.2.2, d'ajouter un paragraphe à l'article, 11.1.4.2, modifier le paragraphe 2 de la sous-section 7.2.2, modifier le tableau du paragraphe 4 de la sous-section 7.2.4 » à la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 2 octobre 2017.

Ce second projet de règlement vise à règlementer les parties saillantes localisées en cour arrière tels les patios, galeries, vérandas, balcons de façon à ce qu'ils puissent être implantés jusqu'à la ligne latérale dite « mitoyenne »; à permettre l'aménagement de stationnement en façade de la résidence, et à autoriser une plus grande superficie pour les garages à usage résidentiel localisés à l'extérieur du périmètre urbain.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

3. Identification des zones

Tout le territoire de la Ville de Portneuf, soit les secteurs nord et sud.

Le plan permettant d'identifier les zones concernées et les zones contiguës peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 1er décembre 2017;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).

5. Personnes Intéressées

Est une personne intéressée d'une zone ou d'un secteur de zone quiconque serait une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à la date de référence soit le 13 novembre 2017.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

Suite page 6

Suite

6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté, au bureau de la municipalité, au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, les jours ouvrables et aux heures régulières du bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE vingt-troisième jour de novembre 2017.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné à tous les citoyens de la Ville de Portneuf :

QUE les prévisions budgétaires 2018 et le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2018, 2019, 2020 seront présentés et adoptés lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le 21 décembre 2017 à 19h00.

QUE les délibérations, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

Toute personne intéressée peut se rendre à cette assemblée, qui aura lieu à la salle du conseil municipal sise au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf.

Donné à Portneuf, ce 24 novembre 2017.

France Marcotte

France Marcotte, greffière

Horaire de nos églises

Messe du dimanche : 11h00 Messe du mardi : 16h30

<u>En alternance dans nos églises de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (secteur sud) et Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire (secteur nord).</u>

Détails dans le bulletin paroissial distribué à la messe du dimanche et disponible à la *Pharmacie Jacques et Marcotte*, à *l'Intermarché Marcotte* et aux deux bureaux de poste.

Église Anglicane St. John the Evangelist—Portneuf

Eucharistie en français par le Révérend Michel Royer: 1er et 3e dimanches du mois à 10h30 English services by Canon Graham Jackson: 2nd Sunday of the month at 10:30 am from Easter to Christmas

Bienvenue à toutes et à tous!

Les 10 paroisses de Portneuf Est regroupées en 2 paroisses le 1^{er} janvier 2018 : Bienheureuse-Mère-Saint-Louis et Saint-Raymond-du Nord Des réponses à des questions qui vous préoccupent!

Participation aux rencontres d'information

Les 5, 6 et 7 septembre derniers, près de 300 personnes ont participé aux quatre rencontres d'information tenues dans le secteur de Portneuf Est. À ce nombre, il faut ajouter toutes celles qui ont été présentes par le biais de la télévision communautaire ou qui ont pris connaissance de l'article paru dans *Le Courrier de Portneuf*.

Collaboration au sein des paroisses actuelles

Plusieurs baptisés assument un service assidu au sein de chacune des paroisses actuelles tant au plan pastorale qu'au plan administratif ou encore pour la sauvegarde du patrimoine religieux. Pour continuer d'assurer la vitalité des communautés chrétiennes locales qui formeront deux paroisses, lors du lancement diocésain le 13 septembre dernier, nous avons été invités par Mgr Lacroix à avancer ensemble : « Plus que des « collaborateurs », les laïcs doivent être considérés comme « coresponsables » dans la mission ». Votre présence et votre intérêt lors des rencontres d'information confirment votre désir de contribuer à la croissance de l'Église.

Gestion financière

Depuis longtemps, une part importante de la coresponsabilité se déploie dans la collecte de fonds pour que chaque paroisse puisse assurer la mission de l'Église dans sa localité. Il est normal qu'on se préoccupe où ira cet argent au lendemain de la création de la nouvelle paroisse. L'administration des sommes déposées dans le compte de la fabrique Bienheureuse-Mère-Saint-Louis (pour les six paroisses du Sud) ou celles de Saint-Raymond-du Nord (pour les quatre autres) sera respectueuse des avoirs de chacun qui continueront d'être comptabilisés pour chaque communauté afin d'assurer localement la mission. Pour assumer les dépenses liées au fonctionnement et aux coûts relatifs au personnel en service dans toutes les communautés locales, une proportion de 20% des réserves (surplus d'opérations annuel) est mise en commun. La balance des réserves et des placements demeure dans chacune des dix communautés locales pour y déployer la mission.

Proximité des points de service

La vitalité de chaque communauté locale demeure un enjeu clé pour qu'au plus proche de chaque milieu, il y ait des baptisés contagieux de la joie de l'Évangile. Les ressources humaines et financières sont au service de la mission première de l'Église qui vise l'annonce de la Bonne Nouvelle. Cette annonce passe avant tout par le témoignage. Aussi, il apparaît important de maintenir des services de proximité, entre autres par une structure d'accueil ou de secrétariat dans chacun des milieux selon des horaires réguliers.

Coresponsabilité de toute la communauté

En vertu du baptême, chaque baptisé est une pierre vivante qui aide à construire la Royaume de Dieu inauguré en Jésus-Christ. Les contributions personnelles et communautaires sont indispensables pour qu'advienne une réelle coresponsabilité dans la mission de l'Église.

Sœur Doris Lamontagne, pfm (accompagnatrice diocésaine dans Portneuf)

UN PEU DE TOUT...

Réunions du Cercle de Fermières Portneuf-Ville

Hôtel de ville, Portneuf 19h30 Lundi 20 novembre 2017

Mardi 12 décembre 2017 - Souper de Noël (Pub St-Alfred, 18h00)



Dates à venir pour l'année 2018.

Les femmes désireuses de se joindre au Cercle sont les bienvenues.

Club de lecture pour femmes

Organisé par le Centre Femmes de Portneuf, les clubs de lecture sont ouverts à toutes les femmes qui souhaitent discuter et réfléchir en groupe sur des extraits de livres variées et stimulants qui parlent des conditions de vie des femmes et de sujet qui nous touchent spécifiquement. Une belle façon de découvrir l'approche féministe.





Mercredi de 18h00 à 20h00 Resto Chez Moi 241 ch. Du Roy, Deschambault Du 13 septembre au 6 décembre

Jeudi de 13h00 à 15h00 Bibliothèque de Pont-Rouge 41 rue du Collège, Pont-Rouge Du 14 septembre au 7 décembre

Pour plus d'information, communiquez avec Julie Blackburn par téléphone au 418-285-3847 poste 234 ou par courriel centrefemmesportneuf@gmail.com Consultez l'agenda du Courrier de Portneuf



Coopérative de solidarité La Résidence Portneuvienne Offre d'emploi : préposé(e) à la salle à manger

La Résidence Portneuvienne loge près de trente-cinq personnes, autonomes ou en légère perte d'autonomie. Les repas du d'îner et du souper sont servis tous les jours. Afin de bien servir notre clientèle, nous sommes à la recherche d'un ou d'une préposé(e) à la salle à manger pour effectuer le service aux tables et autres tâches connexes, reliées à la cuisine.

Horaire: 11h00 à 13h30 / 15h00 à 18h30

Exigence: Diplôme d'études secondaires complété

Aptitudes : Capacité à travailler en équipe, sens des responsabilités, facilité à travailler avec la clientèle en résidence,

sens de la discrétion et de la débrouillardise

Condition: Salaire offert 11.25\$/heure.

Statut d'emploi : Sur appel

Si intérêt, faire parvenir votre curriculum vitae par courriel : <u>residenceportneuvienne@globetrotter.net</u> ou par la poste : Coopérative de solidarité de la Résidence Portneuvienne / 300, 2^e Avenue, Portneuf (QC) GOA 2YO à l'attention de Manon-Pierre Vallée, coordonnatrice.

Guignolée 2017

St-Vincent-de-Paul de Portneuf Cueillette de vos dons par les bénévoles

La période des fêtes approche rapidement; vous souhaitez réaliser ou renouveler une action charitable dans notre communauté?

Cette année, la GUIGNOLÉE aura lieu le dimanche 3 décembre 2017 de 10h30 à 17h00 à l'hôtel de ville de Portneuf.

À cet endroit habituel, des bénévoles recevront vos denrées non périssables et vos dons en argent.

Nous pourrons également aller recueillir les dons à votre domicile en composant le 418 283-6140.

De plus, les familles désirant recevoir un <u>panier de Noël</u> doivent en faire la demande (418 283-6140).

Nous, les bénévoles de la Saint-Vincent-de-Paul, sommes régulièrement en contact avec ces gens de notre communauté qui ont besoin de votre soutien. La **Guignolée** est notre action collective pour atténuer les difficultés et fournir les denrées de base que limite la pauvreté. Ce sont vos dons qui feront la différence.

Au nom des bénéficiaires de vos dons, l'équipe des bénévoles vous remercie à l'avance pour votre générosité!

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul de la ville de Portneuf

Vos dons réjouissent des coeurs !



Guignolée 2017

Bibliothèque La Découverte : secteur Nord, 500, rue Notre-Dame

Horaire: mardi 18h30 à 20h00, mercredi 13h30 à 15h00, jeudi 18h30 à 20h00

Pour une certaine période, Marcelle Thibault prendra la relève en tant que responsable en remplacement de Johanne Savard. Vous pouvez la rejoindre au 418 286-6465. Merci de votre compréhension.

Tirage des fêtes – À l'emprunt de biens culturels à votre bibliothèque, un coupon de participation vous sera remis pour le tirage d'un bon d'achat à la *Librairie Donnacona*.

<u>Veuillez prendre note de l'horaire des fêtes pour 2017</u> : fermé du 22 décembre 2017 au 8 janvier 2018 – RÉOUVERTURE MARDI 9 JANVIER 2018

HEURE DU CONTE pour les jeunes enfants accompagnés d'un parent. **Les dates à venir** : <u>le troisième vendredi de chaque mois à 19h00</u> à marquer sur votre calendrier, conte et bricolage à la Bibliothèque La Découverte.

Nouveautés

La la como de la dise / Terra d. / Harris la bisa fra dise /
Le temps de le dire / Tome 1 / Une vie bien fragile / Michel Langlois
Au fond de l'eau / Paula Hawkins
La louve aux abois / Daniel Lessard
Épisodes d'une vie / Ange-Ailes Morissette
Le royaume enchanté / Rosie Banks
Lola joue à la dînette
Le camion poubelle de Marcel
Bd des petits entrepreneurs Julie rénove sa chambre
Bd des petits entrepreneurs Julie organise un cinéma en plein air
Bd des petits entrepreneurs Ben construit un Parcours aventures
Bd des petits entrepreneurs Théo cuisine des petits gâteaux
Emma et Jacob/ Des bonbons dans le ciel
Le journal d'Aurélie Laflamme / Plein de secrets
Un pas à la fois

Aussi disponibles, des livres audio, plusieurs documentaires et sur le site internet, vous trouverez tout ce qu'il faut pour votre généalogie et les livres numériques.

Bienvenue aux nouveaux arrivants.

Votre vue n'est plus ce qu'elle était, nous avons pour vous quelques LIVRES AUDIO. Informez-vous auprès des bénévoles.

La bibliothèque Le Signet, secteur sud, école La Riveraine, 105, rue des Écoliers, Portneuf

Un tirage aura lieu le 20 décembre. Deux chèques-cadeaux de la Librairie Donnacona seront tirés. Les emprunteurs recevront un coupon lors de leur visite à la bibliothèque, maximum un coupon par semaine.

Pour la période des fêtes, la bibliothèque sera fermée les 27 décembre et 3 janvier.

Horaire régulier: les mercredis de 19h00 à 20h30.





Fête de Noël des enfants

En collaboration avec le service incendie de la ville de Portneuf

C'est le temps d'inscrire vos enfants à la fête de Noël. Tous les enfants de la naissance à 8 ans sont chaleureusement conviés à assister à la fête qui aura lieu le dimanche 17 décembre 2017 à 13h00 au Carrefour municpal.

Pour participer à l'activité, l'enfant doit être un résident de la ville de Portneuf.

-Inscription obligatoire (même pour les enfants de l'école primaire) en appelant au 418 286-3844 poste 21. Svp., nous fournir le nom, le prénom, l'âge, le sexe de l'enfant ainsi que le nom d'un parent et le numéro de téléphone.

*Inscription obligatoire d'ici le 1er décembre 2017



FADOQ -

À tous nos membres,

Nous vous invitons à venir partager avec nous, notre dîner de Noël qui aura lieu le mardí 12 décembre à 11h00 à la Salle des «Chevaliers de Colomb». Un repas chaud « cog au vin » sera servi au coût de 15.00\$

Date limite de réservation : 7 décembre 2017

Betty Jess 418 286-6134 ou Thérèse Roy 418 285-3817.

Au plaisir de vous revoir,























salon de Noël



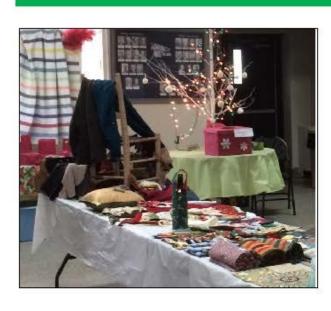
Cercle de Fermières Portneuf-Ville (secteur sud)

Hôtel de ville de Portneuf 297, 1^{re} Avenue Portneuf

25 et 26 novembre 2017

Samedi : 10 : 00 à 16 : 00 Dimanche : 10 : 00 à 16 : 00

Bienvenue à tous!







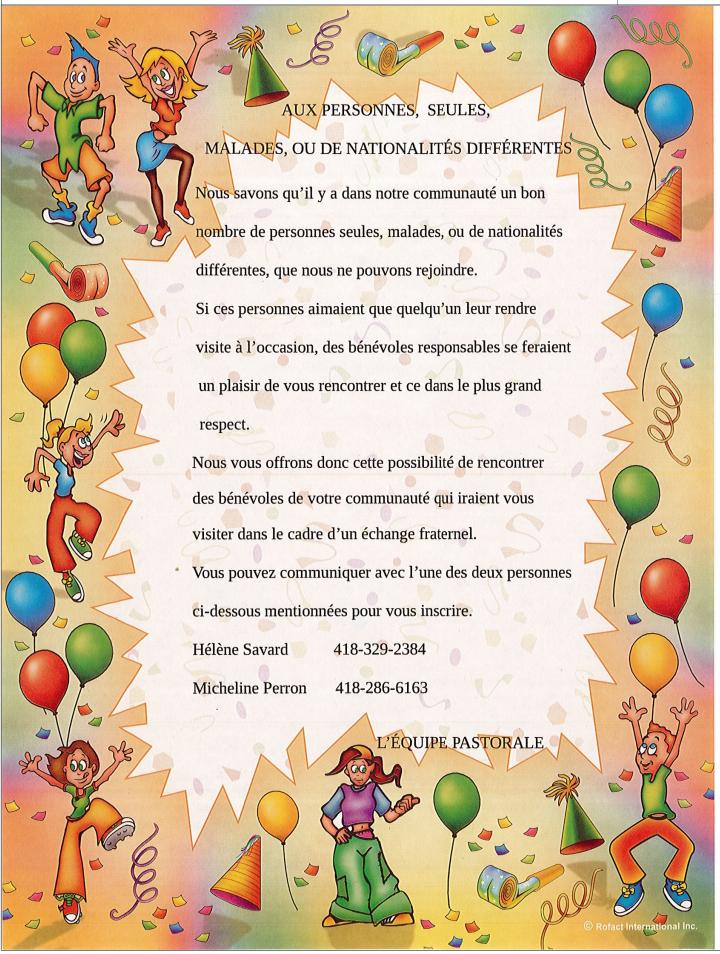














EMBELLISSEMENT

Votre comité s'affaire dans les préparatifs de l' hiver et tel que promis une surprise vous sera dévoilée le 25 novembre prochain au parc des Berges.

Nous vous invitons à venir vivre une petite féérie après l'heure du souper.

C'est un rendez-vous dès la noirceur (vers 19h00)

Un petit breuvage chaud vous permettra d'attendre le dévoilement du début d'un rêve qui s'échelonnera sur quelques années et qui permettra à la population de profiter de ce parc tout au long des saisons et lors des événements spéciaux et des Fêtes.

Notre objectif: faire fi de la noirceur!...

Au plaisir de vous y rencontrer... Votre comité *EMBELLISSEMENT*.

Page 15

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RAPPEL

AVANT l'ARRIVÉE DE LA SAISON FROIDE

STATIONNEMENT DANS LES RUES

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23h00 et 7h00, du 15 novembre au 1er avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Toute personne qui commet une infraction est passible, en plus des frais, d'une amende de 50.00\$.

Il est important de ne pas stationner dans les rues durant les jours de tempête ou d'accumulation importante de neige, afin que le service de déneigement puisse effectuer son travail sans problème. Consulter le règlement RMU-2016 « Stationnement » au <u>www.villedeportneuf.com</u>.

Merci	ae votre	e collabol	ration!			

INSTALLATION DE BALISES

(Saison 2017-2018)

L'arrivée du temps froid et de la neige nous oblige à parler de l'hiver et des précautions à prendre pour protéger nos terrains et rendre le service de déneigement des plus efficaces et sécuritaires. À l'approche de la saison hivernale, il est de la responsabilité des propriétaires de poser des balises afin de délimiter leurs terrains. Pour une protection optimale de votre propriété, la Ville vous suggère d'installer les balises aux coins de votre terrain, juste en bordure de la rue ou indiquez à votre entrepreneur en déneigement l'endroit précis où poser les balises.

SIGNALISATION DÉNEIGEMENT

Dans le but d'accélérer le déneigement des voies publiques et diminuer les risques de bris, sinon les éviter, la Ville demande à ses citoyens d'identifier, à l'aide de poteaux peints d'une couleur voyante, de fanions ou de balises, l'alignement de la chaîne de rue, les clôtures, les haies ou toute autre infrastructure située en bordure.

DÉNEIGEMENT DES PROPRIÉTÉS (PROTECTION HIVERNALE)

La Ville vous rappelle qu'il est interdit de se débarrasser de la neige des propriétés privées et publiques dans les rues ou sur les trottoirs. De plus, les boîtes aux lettres doivent être installées à l'extérieur de l'emprise de la route et protégées adéquatement. L'installation doit être conforme aux normes de Postes Canada. Les arbres, arbustes, clôtures ou autres doivent être protégés et situés à l'intérieur de la limite de la propriété des résidents.

La Ville ne pourra être tenue responsable des bris survenus accidentellement lors des opérations de déneigement ou d'entretien des voies publiques. Il est de plus recommandé que cette signalisation soit entretenue et dégagée pour qu'elle soit toujours visible.

BACS À DÉCHETS VERSUS DÉNEIGEMENT

Comment bien positionner ses bacs pour faciliter le déneigement :

Si vos bacs roulants à déchets et recyclage ne sont pas bien positionnés devant votre propriété, la déneigeuse pourrait les renverser. Le Service des travaux publics vous suggère de les placer dans votre entrée à un minimum de 1,5 mètres de la rue (banc de neige). Les poignées et les roues doivent être en direction de la maison à une distance d'au moins un mètre de tout obstacle. En résumé, soyez vigilants à ce que les bacs n'empiètent pas sur la voie publique.

Pour plus d'information à ce sujet, communiquer avec le Service des travaux publics de la Ville de Portneuf au 418 808-8084.

Nous vous remercions de votre collaboration.



RAPPEL-

Les gens des travaux publics sont à la recherche d'un petit poêle à bois pour l'un de nos relais dans nos sentiers. Aussi, si vous souhaitez vous départir de votre poêle à bois, veuillez communiquer avec Monsieur Denis Dion au 418 808-8084.

Merci.

SERVICE DES LOISIRS







Suivez nous sur facebook:
Centre Ski-Neuf

- 30 km de pistes de ski de randonnée de niveaux facile et intermédiaire;
- 9 km de sentíers pédestres ;
- 5 km de sentiers de raquette.

Pístes ouvertes et entretenues de 10h00 à 16h00 sur semaine. Poste d'accueil ouvert les fins de semaine de 9h00 à 16h30.

Informations: 418 286-6966 ou 418 3844 poste 28

451, Boul. Gauthier, Portneuf, GoA 2Yo La Ville de Portneuf vous invite à redécouvrir GRATUITEMENT le Centre Ski-Neuf.

Retour sur l'Halloween à la Poudlard!

Le 28 octobre dernier, le carrefour municipal était transformé en **école de sorcellerie**... la plus célèbre connue dans le monde des sorciers, soit celle de Poudlard!

En effet, pour célébrer l'Halloween cette année, le service des loisirs, en collaboration avec le local des jeunes de Portneuf, a mis sur pied différentes activités et ateliers en lien avec la thématique Harry Potter et l'école de sorcellerie Poudlard. Pour débuter la journée, un dîner/brunch inspiré des banquets de Poudlard était servi : pilons de poulets, saucisses grillées, salades, quiches, œufs brouillés et plusieurs autres aliments faisaient office de repas. Un bar à confiserie était également ouvert pour les dents sucrées. Les gens pouvaient s'y procurer en échange de monnaie magique, des choco grenouilles, des « bonbons pas bons », des vifs d'or en chocolat, de la « bièreaubeurre », de la potion de vieillissement etc. Bref, les sorciers et sorcières en avaient pour leur argent! Pendant l'après-midi, différents ateliers et activités étaient organisés, toujours tirés de l'imaginaire d'Harry Potter. Tout d'abord, les gens étaient séparés parmi les 4 grandes maisons de Poudlard, soit Gryffondor, Serpentard, Poufsouffle et Serdaigle par le Choixpeau magique. Puis, les membres des maisons avaient à participer à différentes épreuves pour amasser des points. La maison ramassant le plus de points au courant de la journée gagnait la coupe des maisons de Poudlard. Après s'être aventurée dans la forêt interdite, avoir assisté au COURS de potions du professeur Rogue, après avoir combattu l'adversaire pendant une bataille de baguettes magiques et avoir défendu son titre lors d'un « match » de Quidditch, c'est la maison Griffondor qui s'est méritée la coupe des maisons 2017! Bien entendu, l'ensemble des participants ont bien travaillé et l'ensemble des sorciers et sorcières présents ont beaucoup appris pendant leur journée à l'école de sorcellerie.

C'est avec un sentiment de grande fierté, qu'Albus Dumbledore, directeur de l'école de Poudlard, remercie l'ensemble des sorciers et sorcières pour leur participation à l'Halloween 2017!

En vous disant à l'année prochaine!





Des nouveaux arrivants dans notre belle ville!

Le 9 novembre dernier se déroulait la soirée d'accueil des nouveaux arrivants chapeautée par la ville de Portneuf. La soirée,

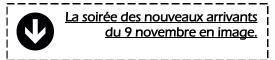
organisée par le comité d'accueil des nouveaux arrivants composé de madame Charlotte Gaudreau, Réjeanne Hardy, Jacqueline Nobert, Rose St-Pierre et de la directrice du service des loisirs, Anaïs Jardon, fut un franc succès.

En effet, plus de 35 nouveaux arrivants ont répondu à l'appel cette année et 23 résidents et responsables d'organismes sont venus accueillir les nouveaux arrivés. Le but de la soirée était d'accueillir chaleureusement les personnes ayant acheté ou bâti une propriété dans la ville de Portneuf, ainsi que les locataires ayant choisi la ville de Portneuf comme lieu de résidence dans la dernière année. Les objectifs étaient également d'informer les nouveaux arrivants sur les différents services offerts dans la municipalité et leur permettre de réseauter entre eux et avec les résidents de Portneuf et responsables d'organismes. La soirée s'est déroulée dans la salle des Chevaliers de Colomb où un souper spaghetti, concocté et servi par les Chevaliers de Colomb était offert gracieusement au nouveaux résidents par la ville de Portneuf. Par la suite, une présentation de la ville et de ses services fut effectuée et afin que les nouveaux arrivants s'approprient les dépliants et brochures informatifs sur leur nouvelle ville et région, ils avaient à compléter un quizz portant sur le contenu de ces derniers. La soirée s'est soldée par un « speed dating » entre les nouveaux arrivants et les responsables des comités et organismes afin que ces derniers puissent parler des organisations présentes dans la ville et inviter les nouveaux à s'impliquer au sein de ces dernières.

Finalement, avant de partir, l'ensemble des nouveaux arrivants ont reçu un prix de présence offert gracieusement par les commerçants participants; soit Coiffure Michelle, Accommodation Papillon, Pharmacie Familiprix Jacques et Marcotte, Pizzéria Paquet, La ville de Portneuf, Esthétique Vicky Gauthier, Le Pub St-Alfred, Le Resto-Gare et Lukas Fleuriste. Nous les remercions chaleureusement pour leur participation. Nous souhaitons donc une belle et heureuse vie à nos nouveaux résidents de Portneuf et n'hésitez pas à communiquer avec nous et avec les différentes personnes responsables de comités et d'organismes présents ou non lors de la soirée, il nous fera un immense plaisir de vous quider.

Anaïs Jardon, directrice du service des loisirs Pour le comité d'accueil des nouveaux arrivants







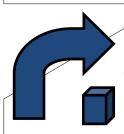
OUVERTURE DU CENTRE DES LOISIRS (OTJ) À COMPTER DU 3 DÉCEMBRE 2017

Jour	AM	PM	Solr
Dimanche	*9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	18h00 à 21h00
Lundi au jeudi	Fermé	Fermé	18h00 à 21h00
Vendredi	Fermé	Fermé	18h00 à 22h00
Samedi	*9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	18h00 à 22h00

Horaire des fêtes: du 22 décembre 2017 au 8 janvier 2018

Date	AM	PM	Solr			
24 décembre	* 9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	Fermé			
25 décembre	Fermé	Fermé	Fermé			
26 au 30 décembre	* 9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	18h00 à 22h00			
31 décembre	* 9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	Fermé			
1 ^{er} janvier	Fermé	Fermé	Fermé			
2 au 7 janvier	* 9h00 à 13h00	13h00 à 16h30	18h00 à 22h00			
8 janvier	Fermé	13h00 à 16h30	18h00 à 21h00			

*Pendant la salson de ski de fond, le centre de loisirs est ouvert à compter de 9h00 le samedi et le dimanche en plus des heures régulières.



PARC D'AMUSEMENT INTÉRIEUR 0-5 ANS

Du matériel de psychomotricité adapté aux enfants âgés entre 0 et 5 ans est mis à la disposition des citoyens et des garderies ayant à leur charge des enfants âgés entre 0 et 5 ans. Le tout est disponible GRATUITEMENT. Les utilisateurs sont responsables de sortir, de laver et de ranger le matériel utilisé et de respecter les règlements en vigueur au parc.

<u>Horaire du parc</u>: Du 16 octobre au 13 décembre 2017 et du 15 janvier au 18 avril 2018 lundi et mercredi de 9h00 à 12h00





La fin de semaine, les gens peuvent réserver le parc sur demande. Un parent responsable doit alors se charger de venir chercher une clef à l'hôtel de ville et signer le contrat de prêt de salle.

*Prenez note que le parc est fermé du 14 décembre 2017 au 14 janvier 2018.





^{*}Notez que le parc peut être fermé à l'occasion pour location de salle ou autre. Dans le cas de fermeture occasionnelle, une affiche sera posée sur la porte d'entrée du parc et l'information sera véhiculée sur la page Facebook des loisirs de la ville de Portneuf.

		w <mark></mark>	14	21	28			4 w	=	18	25		6		00	15	22	29		
		> ₉	13	20	27			e	10	17	24	31	,	>	_	4	21	28	1	10
		വ	12	19 O	26			2 1	9	9 5	23 D O	30	<u>e</u> -	•	9	2,13	20	27	Matières organiques	Encombrants (gros rebuts)
2018	Avril	4	#	8	25		Août	28		15	22	29	Décembre		22	12	19	26	Matié orgai	Enco (gros
5		E en	10	17	24			2	_	14	21	28	Dé		4	=	<u>e</u>	25	0	
N		2	6	16	23	30		j -	Semi	13	20	27	-	•	en	10	12	31	1	
		<u> </u>	0.002540	15	22	29		a	9	12 1	19 2	26 2			2	6	16	30	erts	Matières recyclables
	i		00						r.c.			7		,		10,		(4 (6)	D Déchets	Matie
Щ,	24	က	2	17	77	31		_	4	21	78			က	9	17	77		N-N	100
		2	ය (ල	9	23	30		9 (0)	(C)	20 0	27			2	න) <u>ර</u>් ල	9 19	23	ස (ලා	1	-8111
	<u>S</u>	<u>- 12</u>	© © 0	花匠	27	53	et	. P. C.	2 0	9 E	26		bre.	- <u>*</u>		15	22		Sapins de Noël	Herbes et feuilles
	Mars	¥	7	4	21	28	Juillet	4	=	₩	25		Novembre	_	7	14	21	28	00 5 00 4	e i
ë			9	13	70	27		က	6	17	24	31			9	13	20	27		7
F lect	2	ST.	r2	12	19	56		2	တ	16	23	30		1	ro.	12	19	56	es.	
es co	£	2	4	=	<u>~</u>	25		-	00	15	22	29	ſ	3	4	Ξ	<u>@</u>	25		
Calendrier des collectes Portneuf	•	m m	10	17	24			5 °	5	16	23	30		9	13	20	27			
Pend	2	2	5	16	23			>	00	15	22	29	2		200	19	26			
<u>.</u>			0					,	0	40			-	4 5						4
	Février	E	7	14	21	28	Juin		9	13	20	27	Octobre	3	9	17	24	31	e).ca	Iel. : 418 876-2714 Sans frais : 1 866 760-2714
	100			13	20	27		*	2	12	19	56	00 1			16 1	23 2	30	laregieverte.ca	lel. : 418 876-2/14 Sans frais : 1 866 7
		M D	9	12 1	19 2	26 2				Ξ	18	25	-	2	6	15 1	22 2	29 3	egie	: 418 8 s frais
		a -	rc.	1	18	25 2	:	2	4	10 1	17 1	24 2	c		00	4	21 2	28 2	<u> </u>	San
	j		4			- 5		n	E			7		9	-			$\overline{\Box}$	NOI	PEMENT ABLE
		9	13	50	27			57	12	19	76	Н		_	00	15	22	29	CYCLABE COMPOSTAGE	DÉVELOPPEMENT DURABLE
		C)	12	6	76			4	=	<u>⊕</u>	25 (a)	(O)			~ (C	4	77	28 (Q)	17 \$40.00	KOMRP MRP 1881
	ier	4 🖂	二回	∞ (<u>m</u>	と同			e 🖸	2 =	17 Q	7.	31 D	mbre	_	9	13	20 D O	27	dd O RECYC	NO SYT REGISTER DURA
	Janvier	<u>ლ</u>	10		24	31	Mai	2	ග	16	23	30	Septembre	H	r.	12	19	26	Ę,	REEMPIOI
		2	တ	16	23	99		<u>-</u>	co	15	22	59		1	4	=	20	52	ECOCENTRI ECOCENTRI	
			00	15	22	29			P~-	4	21	78			n	9	17	24		
		_	1	4	21	28		a	9	13	20	27	•	3	2	6	16	30 23		